

## FAQ – Préparation des dossiers

### **1) A quoi me sert le dossier support remis par AJE ?**

Comme son nom l'indique ce dossier est un « support » pratique pour vous aider dans votre investigation. Il comporte les principales questions que vous devez vous poser lors de vos rencontres avec le dirigeant de l'entreprise mais il n'est pas exhaustif !

**Le dossier « final » que vous enverrez devra bien sûr être de qualité, personnalisé, argumenté et détaillé (selon un plan, c'est l'idéal).**

### **2) Dans combien de catégories de prix l'entreprise peut-elle concourir ?**

Une seule catégorie. Les étudiants doivent se concentrer sur un domaine afin de le détailler le plus possible dans un ensemble cohérent.

### **3) Comment choisir la catégorie dans laquelle faire concourir l'entreprise ?**

Dans le cadre de vos rendez-vous avec le dirigeant ou responsable de l'entreprise, vous déterminerez avec l'entreprise la catégorie choisie en fonction du domaine dans lequel elle est la plus performante et dans laquelle elle a le plus de matières et d'arguments concrets à vous fournir pour réaliser votre dossier.

A mi-parcours (vers décembre) vous devrez faire un premier retour sur votre avancée auprès de votre Club référent en région (voir Coordonnées des Clubs AJE par région) en faisant part du choix de l'entreprise et - si vous l'avez définie - sur la catégorie dans laquelle vous souhaitez la représenter. Cette étape est importante pour éviter de vous orienter dans une mauvaise voie et pour que vous puissiez avoir le temps de vous diriger vers une autre piste si besoin.

### **4) Sous quelle forme dois-être envoyé mon dossier ?**

**Dossier** : Vous avez carte blanche sur la présentation « visuelle » de votre dossier. Si vous optez pour une présentation plus « originale », le jury en région y sera sensible MAIS veillez toutefois à faire attention ce que le temps consacré pour la forme ne fasse pas défaut au fond, car en termes de barème le fond (travail de recherche, finesse etc.) primera sur la forme.

Vous devez rédiger un dossier le plus riche et le mieux étayé et structuré possible (pour faciliter la lecture des membres du jury qui étudieront et noteront votre dossier). Le jury en région du concours attache une grande importance au fond mais aussi à la forme et présentation : orthographe, rédaction, mise en page.

En complément de votre dossier, vous pouvez envoyer des documents ou échantillons sur l'entreprise (ex. plaquette, article de presse, échantillon de produits, clé USB, CD/DVD de présentation etc.).

### **5) Sur quels critères s'appuie le jury en région pour attribuer les prix ?**

Le jury regardera en premier lieu le cas de l'entreprise, sa croissance, sa performance, ses chiffres. Car le but des « Challenges AJE » est de valoriser des entreprises créatrices de valeurs et/ou de richesses, voire même d'emplois (Performance – solidité – durabilité). Le jury attachera aussi de l'importance au travail réalisé par les étudiants, à la présentation générale du dossier, à l'orthographe, la syntaxe etc.

**Les trois critères de bases à respecter : L'entreprise doit être créée depuis au moins 3 ans, avoir son siège social en France, compter au minimum 8 salariés (et au-delà) et être saine financièrement et avec des perspectives de croissance.**

## **FAQ – La cérémonie de remise des prix**

### **1) Quand et où se déroulera la remise des prix ?**

- **Au niveau régional**, l'organisation et la date de la remise des prix est laissée aux bons soins des Clubs AJE en région
- **Au niveau national**, La cérémonie de remise des prix aura lieu à Paris en mai 2020, la date précise reste à confirmer. Elle se déroulera au siège d'une entreprise partenaire de l'Association Jeunesse et Entreprises, le lieu est à confirmer également ultérieurement. 1 lauréat désigné pour chaque région participera au concours de la meilleure présentation orale (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de prix confondues pour désignation par le jury national présidé par Jean-Paul MAURY et constitué d'experts AJE et de responsables d'entreprises partenaires AJE

### **2) Comment se déroule la remise des prix ?**

L'après-midi se déroulera en deux temps :

- **La cérémonie de remise de prix avec la tenue du jury est prévue de 13h30 à 17h et suivie d'un cocktail convivial.**
- Les étudiants, en région, qui auront permis à leur entreprise d'être sélectionnée devront, le jour de la remise des prix à Paris, oralement, argumenter sur l'entreprise (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de prix confondues - (en binôme avec le responsable de l'entreprise). Présentation en 5 minutes de l'entreprise rythmée sous l'angle du prix remis (ex. *l'entreprise sous l'angle de la recherche, innovation et numérique*) suivie de 5 minutes de questions/réponses. Attention, le temps imparti devra être strictement respecté.
- Aucun support ne sera utilisé à l'appui de votre présentation
- Après désignation des lauréats nationaux, les entreprises primées seront invitées à venir recevoir leur prix de la part des étudiants concernés, parrainés par des entreprises AJE.


### **3) L'entreprise pour laquelle j'ai participé aux Challenges AJE en région n'est pas primée par le jury, puis-je assister à la remise des prix à Paris ?**

- **Au niveau national** : Les équipes d'étudiants, le représentant de l'entreprise et l'enseignant) de chaque région sont invités à Paris pour la remise des prix, que votre entreprise soit primée ou non

### **4) Serai-je remboursé de mes frais de déplacement ?**

**OUI.** Les étudiants retenus par le jury régional pour présenter oralement leur argumentaire sur l'entreprise, seront remboursés des frais de déplacement **au départ de la ville de leur école à Paris. (Aller/retour) accompagné d'un seul professeur.** Les étudiants et leur professeur devront au préalable compléter une fiche d'engagement de dépenses qui devra être validée par l'Association Jeunesse et Entreprises. Les étudiants seront informés suffisamment tôt de la date afin de s'organiser en conséquence et d'anticiper sur la réservation des billets de train/d'avion pour obtenir les tarifs les plus économiques.

**Seuls les frais de transports seront remboursés,** les étudiants et le professeur devront prendre en charge leurs autres charges (repas, hébergement).

** NON** Les frais de déplacement du représentant de l'entreprise (primée ou non), d'un professeur supplémentaire (pour les équipes primées) et les étudiants, représentant de l'entreprise et professeur des **équipes non primées** par le jury régional ne seront pas pris en charge par l'AJE.